

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Septembre 1971 les pavillons en matière plastique, équipant les véhicules D Tous Types sauf Breaks, ont été progressivement fixés par collage au lieu d'être boulonnés.

REMARQUE : Les pavillons recouverts de « Vinyle » ont toujours été fixés par collage.

Le collage est réalisé par l'intermédiaire d'un cordon « SOLBIT » de section carrée et le procédé utilisé est identique à celui employé pour le collage des glaces.

PIECES DE RECHANGE :

DESIGNATION	NOUVEAU NUMERO
Pavillon complet (sans garniture et non peint)	7 D 5 419 020 S
Pavillon recouvert « Vinyle » (sans garniture) ..	DX 825 246 A
Scellement de pavillon (cordon « SOLBIT »)	2 S 5 430 451 Z
Ensemble de pièces nécessaires au montage des pavillons	1 D 5 440 925 P

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit toujours les pavillons destinés à être boulonnés ainsi que le détail des pièces s'y rapportant.

REPARATION

Il est possible de remplacer un pavillon fixé par collage par un pavillon vissé.

Pour le remplacement d'un pavillon à fixer par collage, suivre les indications données dans la gamme D. 825-4, jointe à cette note.

IMPORTANT

Pour effectuer cette opération, il est nécessaire de disposer du matériel suivant :

- un jeu de deux poignées pour la dépose du pavillon,
 - un jeu de trois sangles pour la pose du pavillon
- (voir Note Outillages et Equipements N° 73-06 du 22 Novembre 1972)

et d'avoir une source de courant dont la tension est de 27 volts (voir Note Outillages et Equipements N° 73-05 du 22 Novembre 1972).

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 209 D

Le 31 Janvier 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS
sauf **AFRIQUE** du SUD

VEHICULES D

Tous Types
sauf Breaks

CARROSSERIE

Pavillon

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578